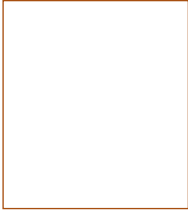




Belgique - België
P.P.
Nandrin
9/2572



Numéro 161 - Printemps 2023



PPNa Contact
Périodique trimestriel
Agrément P912716

PPNa Contact

Bulletin de l'association sans but lucratif

"Patrimoine du Pays de Nandrin"

Rédaction : André Matriche

Mise en page : Laurent Hofinger

Secrétariat :

Bois de la Croix Claire, 14
4550 Nandrin

E-mail :

info@ppna.be

Internet :

<http://www.ppna.be>

Banque :

IBAN : BE32 0682 3184 6902
BIC : GKCCBEBB

Cotisation annuelle : 7,5 €

Conseil d'administration :

Président :

André Matriche

Vice-président :

Claude Delbrouck

Secrétaire :

Odette Lasters

Trésorier :

Laurent Hofinger

Membre :

Etienne Gérard

**Le PPNa est membre
de Canopea**

Sommaire

Éditorial

Désespérant !.....3

Environnement général

Enfin ! La décision est prise !4

Notre patrimoine

Notre patrimoine généalogique (suite).....5

Environnement local

Gens sans terre, menace sur les agriculteurs 7

Nature

La réglisse des bois8

Notre patrimoine local

Ovide Musin (6^e partie).....10

Nature

Plaidoyer pour le lierre.....13

Vie de l'Association

Balade du printemps16

Manifestations du Comité Culturel de

Nandrin16

La fontaine Pirkenne17

Nature

Ils souffrent aussi !18

Vie de l'Association

Balade d'hiver à Somal19

Désespérant !

Malgré les efforts avérés et louables des autorités politiques, à tous les échelons, ainsi qu'une conscientisation dispensée dans l'enseignement, des "barbares" incorrigibles continuent impunément à abandonner leurs cannettes et bouteilles le long des routes et chemins. Certains s'ingénient même à lancer celles-ci loin à l'intérieur des champs ou prairies jouxtant les chemins.

La rue de la Halète possède le triste privilège, dans notre commune, d'être une des plus malheureuses victimes de cette situation révoltante. La partie gauche de l'entame de la route, près du rond-point, est jonchée de plusieurs bouteilles d'alcool et de cannettes. Et elle n'est pas la seule !

Me promenant à Tinlot, sur un chemin de remembrement situé entre Fraiture et le champ d'éoliennes, nous avons dénombré des dizaines de cannettes de la même marque de bière. Le "butor", auteur de cette marque d'irrespect pour l'environnement, a même poussé l'indécence provocatrice en abandonnant ses cannettes autour de la poubelle installée par la commune près d'un banc destiné au repos des promeneurs.

On comprend aisément la colère des agriculteurs qui découvrent leurs champs jonchés de toutes sortes de déchets. On ne peut que partager avec eux leur exaspération et leur colère impuissante.

Mais que diable faudrait-il faire pour que cessent ces incivilités ? De plus en plus de communes doivent concéder des dépenses importantes pour faire installer des caméras afin de prendre les coupables asociaux en flagrant délit. Cela n'est évidemment pas possible en milieu rural.

La caution que l'on exigera sur les cannettes ne résoudra sans doute pas le problème, mais il l'endiguerà sûrement. Il ne nous

reste que ces opérations, hélas, annuelles, lancées par les Régions et auxquelles le PPNa a toujours participé. Espérons toutefois que cette année, cette chasse aux déchets sera organisée avant la repousse de l'herbe !

Rappelons, une fois encore, les interventions bénévoles de certains concitoyens qui se consacrent spontanément à la récolte de ces témoins du niveau de civilisation primaire atteint par des citoyens plus malpropres que des... cochons. ■

Environnement général

Enfin ! La décision est prise !

Dans le dernier bulletin de l'année écoulée, nous annonçons que la décision de prolonger les deux centrales nucléaires de Doel 4 et Tihange 3 serait prise lors de la parution du bulletin de l'hiver. C'est fait ! Les réacteurs sont prolongés jusqu'en 2035. L'accord ratifié entre l'État belge et l'exploitant français Engie prévoit la prolongation des deux réacteurs nucléaires pour une dizaine d'années.

Ainsi que le déclare le professeur Thomas Cardoen de l'UCLouvain, les gouvernements belges successifs ont perdu beaucoup de temps, mais "On est revenu à la raison !". Il aura fallu, pour cela, que les dirigeants d'Ecolo soient confrontés à la dure réalité de l'urgence de la sécurité d'approvisionnement en énergie, engendrée notamment par l'attitude totalitaire, impérialiste et belliqueuse de la Russie. Et aussi de l'irresponsable dépendance de l'UE vis-à-vis d'un état dirigé par un voyou.

Et dans dix ans ? La Belgique n'a élaboré aucun plan pour le futur énergétique du pays. Alors que de nombreux pays, comme la France, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, la Pologne, la Finlande ont décidé de recourir au nucléaire pour assurer leurs besoins en électricité dans les années à venir. Ces pays se tournent vers la construction de petits réacteurs nucléaires dénommés SMR. Ce dernier est - hélas - toujours basé sur la fission de l'atome. Mais, s'il ne dispose que d'une capacité de 30 MW, il est plus flexible (répond plus rapidement à la demande), étant plus petit, il se refroidit plus facilement, produit

moins de déchets radioactifs et certains modèles peuvent produire de la chaleur utilisable. Des réacteurs SMR de seconde génération seront disponibles dès 2030.

Certes, on continue à espérer qu'enfin la technique de fusion de l'atome voit le jour. Cela fait un demi-siècle, au moins, que les spécialistes s'attellent à développer cette technique, mais l'énergie propre, sûre et abondante que ce réacteur produira ne sera pas disponible avant un autre demi-siècle. Toujours est-il que, actuellement, la Belgique dispose de six réacteurs en fonction, mais, après 2025, il ne devrait en rester que deux : Tihange 3 et Doel 4. Il n'est donc pas impossible que d'autres centrales nucléaires soient aussi prolongées. Le pragmatisme l'emportant. Quoi qu'il en soit, pour atteindre les objectifs climatiques souhaitables afin de maintenir le réchauffement global à 1,5°, toutes les technologies disponibles seront nécessaires.

Que décidera la Belgique dans une dizaine d'années alors que les besoins en électricité auront explosé ? Le problème du stockage des déchets nucléaires produits par les centrales, lui, n'est toujours pas réglé. Au nord ou au sud ? Cela reste de toute façon un problème d'une gravité extrême pour toutes les générations à venir.

Inspiré par un article paru dans "Le Vif" du 19 janvier 2023

Notre patrimoine

Notre patrimoine généalogique (suite)

Dans les deux bulletins précédents, nous avons présenté la manière de réaliser un arbre généalogique. Nous avons aussi renseigné où trouver les informations nécessaires et nous avons cité le nom d'associations qui peuvent nous seconder efficacement via leur plateforme internet.

Mais, les férus de généalogie familiale ne se contentent pas tous de seulement récolter les informations générales comme les dates

et lieux de naissance, mariage et décès. En effet, ils approfondissent leurs recherches dans les sites dédiés aux victimes militaires des guerres et même dans les dossiers de la police et de l'immigration. Certains franchissent une étape supérieure et, désirant en savoir plus sur la vie de leurs ancêtres, ils mettent par écrit les souvenirs qu'ils peuvent obtenir de leurs parents et grands-parents. Pour réaliser ce travail, ils incitent leurs proches à se replonger dans leur passé en les interrogeant sur leur enfance, leur adolescence, etc. Ils leur demandent quand ils se sont rencontrés, où ils ont vécu, quels événements ont marqué leur vie. Ce faisant, ils découvrent parfois des secrets de famille, des drames, remontant à des générations plus anciennes.

La plupart du temps, il est malheureusement trop tard pour obtenir des réponses aux questions que l'on se pose. Quand on est enfant ou adolescent, on ne pense pas à approfondir les souvenirs que nos parents ou grands-parents évoquent à l'occasion. Mon grand-père maternel a-t-il fait son service militaire ? Je l'ignore. Il me semble vaguement que mon grand-père a été dispensé du service militaire parce qu'il avait "tiré un bon numéro"¹ (sic).

À quoi jouaient-ils quand ils étaient enfants ? Que sont devenus leurs oncles, leurs tantes, voire leurs frères, leurs sœurs ? etc. Alors, à ceux qui le peuvent encore, nous pouvons leur conseiller de ne pas rater l'occasion ! Ravivez leurs souvenirs en posant les questions que vous risquez de vous poser quand il sera trop tard !

¹ Tirer un bon numéro. Un système de tirage au sort fut organisé entre 1798 (an VII de la République) et 1909. C'était une espèce de loterie. Convoqué à la commune, le jeune homme (de 18 à 24 ans) évitait la conscription s'il tirait un "bon numéro". Pendant tout un temps, il fut possible d'échapper au service militaire en se faisant remplacer moyennant rémunération versée au remplaçant. Seuls les fils de soutiens de famille, les mariés avant le tirage au sort étaient exemptés. Le nombre d'appelés (conscrits) était fixé chaque année. Un chiffre, appelé "bidet" était déterminé officiellement et tous les chiffres supérieurs au bidet étaient "mauvais" au-delà du nombre d'appelés réclamés par les autorités.

En Belgique, le service militaire obligatoire fut supprimé à partir de la levée de 1994. Il fut obligatoire pour tous dès 1913. Le service militaire n'est pas obligatoire non plus : en France, Espagne, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Portugal, Pologne, etc. Il est par contre obligatoire en Autriche, au Danemark, en Estonie, Finlande, Grèce, Norvège et... en Russie, de même qu'en Chine, mais jamais appliqué jusqu'à présent.

Gens sans terre¹

Menace sur les agriculteurs

En Belgique, les terres agricoles couvrent 51,7 % du territoire et environ la moitié de cette superficie est constituée de prairies dédiées à l'élevage. Les terres cultivées sont principalement consacrées à la culture de céréales, dont une partie seulement sert à l'alimentation humaine. Le prix des terres agricoles dans notre pays atteint des niveaux de plus en plus inaccessibles pour nos agriculteurs et en Europe, la Belgique occupe la deuxième place à ce sujet.

Les raisons en sont diverses. Les terres à destination agricole deviennent de plus en plus rares. La première raison à laquelle on pense est la multiplication des zones à bâtir ainsi que des zonings industriels. À cette raison s'ajoute, entre autres, la concurrence d'autres types d'exploitation de la terre, comme la production de sapins de Noël, d'agrocarburants, l'installation de panneaux solaires ou de champs d'éoliennes. Des centaines d'hectares de terres agricoles sont ainsi perdus pour les cultures alimentaires.

Ces différentes affectations du sol exercent une pression énorme sur les prix des terres, rendant celles-ci inabordables pour les jeunes agriculteurs. Or, il faut souligner qu'au cours des prochaines années, il y aura beaucoup de départs à la retraite.

Un nouveau phénomène aggrave encore cette situation préoccupante. De grands groupes commerciaux de la distribution, comme Colruyt par exemple, achètent de vastes surfaces agricoles et développent une stratégie agressive sur le marché en pratiquant des prix très élevés. Non seulement ils achètent les terres, mais ils les font cultiver par des agriculteurs salariés au contrat renouvelable annuellement. Bref, la sécurité de travail et ces prix élevés sont

¹ Jean Sans Terre : roi d'Angleterre (1166-1216), frère de Richard Coeur de Lion. Fils de Henri II et Aliénor d'Aquitaine. Il n'était pas destiné à monter sur le trône ou à recevoir un quelconque territoire en héritage. Il fut surnommé Jean sans Terre par son père.

inacceptables. Elles impactent aussi la qualité des soins apportés à la terre.

Il n'échappe à personne que les grandes chaînes de distribution se livrent une concurrence acharnée pour attirer et fidéliser les consommateurs. Colruyt justifie ses acquisitions de terres agricoles en évoquant sa volonté de maintenir ses prix à des niveaux les plus avantageux. En supprimant l'intermédiaire que représentent les grossistes, cela lui permet de réduire ses frais. Son objectif est donc de réduire les coûts en contrôlant les différentes étapes de la production.

Une autre chaîne d'ameublement procède de la même façon. Ikea achète des terres, plante des arbres dont elle utilise le bois pour fabriquer ses produits. Si cette stratégie se développe, comme il faut le craindre, la spéculation s'amplifiera et de moins en moins de jeunes disposeront des moyens financiers nécessaires pour s'installer comme agriculteurs et travailler la terre en toute liberté, sans obligation de respecter les exigences commerciales qui leur seront imposées. ■

Nature

La réglisse des bois

Son nom savant "fougère polypode" est nettement moins évocateur. Les anciens l'appelaient "réglisse des bois" à cause du goût particulier de sa racine. En effet, dans le passé, à la campagne, les enfants la suçaient comme un bonbon (une chique). Les adultes s'en servaient aussi contre la toux grasse et les maux de gorge.

On peut aussi s'en servir pour parfumer des boissons chaudes comme du lait, la faire infuser avec du lait végétal de soja, de riz ou d'amande. Cela donne une boisson apaisante pour la nuit.

Comment reconnaître la fougère polypode ?

Elle possède des spores marron orangé sur le verso de la feuille, disposées en deux lignes. Ses racines (ou rhizomes) sont recouvertes de petites écailles rousses, situées à l'horizontale du sol.

Où la trouve-t-on ?

Elle pousse de préférence dans un milieu plutôt humide : sous-bois ombragés, au bord d'un cours d'eau, sur un vieux mur, à la base d'un tronc d'arbre... Elle affectionne les sols plutôt acides.

Que doit-on récolter ?

Ce ne sont pas les feuilles, mais bien les racines qu'il faut conserver pour préparer notre boisson. Comme mentionné plus avant, elles poussent généralement à l'horizontale et restent à la surface du sol. Il faut les dégager délicatement avant d'extraire leur extrémité sous la terre, car elles sont assez délicates. Il est nécessaire de récolter une bonne dizaine de rhizomes.



La préparation

- Épluchez chaque rhizome en le grattant au couteau. Il affiche alors une belle couleur vert tendre, un peu comme du wasabi.
- Découpez les rhizomes en petits tronçons. Vous pouvez déjà en goûter un petit morceau ; vous apprécierez son goût doux, sucré et anisé. Sachez qu'en grande quantité, cela devient trop sucré à cause de la saponine, substance cinq cents fois plus sucrante que le sucre.

- Mettez à chauffer environ deux à trois tasses de lait dans une casserole.
- Ajoutez une pincée de cannelle, puis, dès que le lait bout, écartez la casserole de la source de chaleur et plongez-y les morceaux de racines.
- Mixez le tout sans attendre. Vous pouvez, si vous le désirez, filtrer le mélange pour enlever les morceaux du liquide.

Vous obtenez ainsi une boisson chaude bien onctueuse, au bon goût de réglisse.

Recette de Mathilde Combes, transmise par notre ancien trésorier Michel Hofinger

Notre patrimoine local

Ovide Musin (6^e partie)

Je n'oublierai jamais, dussé-je vivre mille ans, un incident en rapport avec ce concert¹ (au Kursaal à Ostende en 1871). Après le concert, le directeur, Singelee, vint me trouver et me dit : "Musin, voici quelqu'un que vous serez heureux de rencontrer. Laissez-moi vous présenter Monsieur Henri Wieniawski". Imaginez mon état d'esprit, car pour nous jeunes artistes, Wieniawski était un dieu. Je dis que j'étais heureux d'avoir ignoré sa présence avant de jouer sa belle œuvre, car j'aurais été certainement très nerveux ; mais le célèbre compositeur me complimenta sur la façon dont j'avais exécuté sa composition et il m'emmena à son hôtel.

Il y avait une grande table au milieu de sa chambre et, bras dessus, bras dessous, nous en fîmes le tour en nous promenant et en parlant musique et violon pendant des heures. Il me raconta aussi comment il avait quitté Saint-Pétersbourg à cause de sa querelle concernant Mario, le ténor de l'opéra impérial à Saint-Pétersbourg.

Wieniawski me dit que Vianesi, qui était chef d'orchestre de l'opéra impérial, n'aimait pas Mario et Wienawski qui était chef de

¹ Rappel : Nous ne possédons pas le texte original écrit par Musin en anglais. La traduction française est très imparfaite.

l'opéra, avait jeté des fleurs à [félicité] Mario. Cela avait mis Vianesi dans une telle rage que des mots, ils en étaient arrivés aux coups. L'empereur eut vent de l'incident et il ordonna à Wienawski de quitter le pays dans les quarante-huit heures. L'opéra de Saint-Pétersbourg, à cette époque, était considéré comme propriété de l'empereur et quiconque y causait du désordre était puni. Wienawski retourna chez lui et prévint sa femme qu'elle devait emballer tout ce qu'elle pouvait, prendre les enfants et quitter tous ensemble le pays le jour suivant.

Plus tard, il alla faire une tournée en Amérique avec Anton Rubinstein, Von Steinway supportant les risques. À son retour en Europe, il accepta le poste de professeur de violon au Conservatoire de Bruxelles, à la place d'Henri Vieuxtemps, qui partit pour Paris.

Comme j'en ai déjà fait mention, mon quatuor donnait des concerts de musique de chambre tous les mercredis dans la salle de concert. Tous les quatre, nous habitons à l'hôtel de l'Univers. En plus de nos chambres, l'hôtesse nous avait donné une belle et grande salle au premier étage pour nos répétitions, mais à la condition que, si quelqu'un voulait y séjourner, nous ayons à prendre nos pupitres et à aller ailleurs pour nos répétitions. Nous acceptâmes cet arrangement avec plaisir et tout allait très bien jusqu'à ce qu'un vieux monsieur et sa femme louent la chambre. Quand on nous informa de ce cela, nous fûmes au désespoir, car nous ne savions où aller. Ayant raconté notre mésaventure à un de nos amis, plus malin que nous, il dit : "Je connais un moyen par lequel vous pourriez récupérer votre chambre, mais pour cela, vous devrez suivre mes instructions qui vous seront données ce soir à onze heures et demie, à l'hôtel". C'était le moment où l'on fermait l'hôtel pour la nuit et où tout était très calme. Nous étions tous très excités et nous essayions d'imaginer quel plan notre ami pouvait avoir en tête, mais nous étions tous dans l'obscurité à ce sujet.

Après le concert au Kursaal, qui était terminé à neuf heures du soir, nous retournâmes à l'hôtel et nous attendîmes notre ami. Vers dix heures et demie, le vieux monsieur et sa femme se retirèrent dans leur chambre et, à onze heures, les lumières s'éteignirent dans l'hôtel et alors, notre ami arriva. D'une façon très mystérieuse, nous montâmes les escaliers et, enfin, notre ami nous révéla son plan. "Venez dans les salles, montez et descendez les escaliers en criant de

toute la force de vos poumons : au feu ! Continuez à crier jusqu'à ce que toute la maison soit dans une agitation tumultueuse". Ainsi fut fait et immédiatement régna la plus grande confusion. L'hôtelière, le vieux monsieur et sa femme et les autres habitants courant de tous côtés pour savoir où était le feu. Pendant ce temps, nous nous étions glissés furtivement dans nos chambres. Le vieux monsieur, dégoûté, quitta le lendemain et, une demi-heure plus tard, nos pupitres étaient de nouveau dans la belle grande chambre du premier étage.

Léonard avait composé un "trio humoristique" pour trois violons avec accompagnement d'orchestre que Ysaye, Guidé et moi avons joué plusieurs fois au kursaal d'Ostende avec grand succès. Léonard avait arrangé cette composition d'après un thème espagnol qui racontait l'histoire d'une jeune fille, de son amoureux et d'un père très sévère. Ysaye avait pris la partie du violon représentant la jeune fille, Guidé celle de l'amoureux et moi celle du père sévère.

J'ai retrouvé, l'autre jour, une photographie défraîchie, prise après une de nos représentations. Ysaye avait certainement grandi hors de ses vêtements, car les jambes de son pantalon étaient trop courtes et les manches de sa veste permettaient à ses mains de s'étaler visiblement tandis que mon habit était beaucoup trop large pour moi et mon pantalon trop long. L'apparence de Guidé sur cette photo était plus élégante, mais cela était peut-être dû au fait que son père était tailleur.

Les vêtements n'avaient pas beaucoup d'importance pour nous, à cette époque. Nous étions jeunes et consumés par l'ardeur artistique et l'ambition, mais je me souviens qu'un de ces jours, à Ostende, j'ai ressenti très vivement un malheur qui est arrivé à un pantalon gris perle que j'étreignais. Nous étions allés dans un restaurant pour souper quand un violent orage éclata. Durant une accalmie, nous nous risquâmes à courir pour rentrer chez nous, mais la foudre éclata à deux pas de nous et nous fûmes projetés à terre dans le brouillard. Nous fûmes étourdis durant quelques moments et l'un de nous perdit la vue pendant plusieurs heures et, mon nouveau pantalon fut perdu. Depuis ce jour, je suis devenu très nerveux quand il y a un orage.

En parlant d'orage, je me souviens d'une expérience que j'ai eue pendant que j'étais en visite dans la région d'Adirondack. Je n'ai

jamais traversé une telle période de nervosité, ni été le témoin d'un tel spectacle d'éclairs fulgurants, ni entendu autant de continuels grondements de tonnerre et d'explosions de la foudre. Jour et nuit, nuit et jour, un orage suivait l'autre pendant plusieurs semaines. La nuit, j'étais à moitié suffoqué sous les couvertures de mon lit, pouvant à peine obtenir un moment de sommeil. Le jour, je courrais fermer les fenêtres, descendre les stores et allumer le gaz.

Un jour, nous étions allés pêcher la truite et tirer du gibier, mon neveu et moi, et nous avions nos fusils couchés au fond du chariot dans lequel nous voyagions sur notre chemin du retour, tard dans la soirée. Dans de telles conditions et étant donné la proximité de barils de poudre, nous jugeâmes sage de nous réfugier dans une ferme que nous vîmes près de la route. Le cocher arrêta le cheval et, nous abritant sous des plaids, les tenant au-dessus de nos têtes, nous nous élançâmes vers la porte du cottage. Pendant quelques instants, il n'y eut pas de réponse à nos coups, mais finalement, une femme ouvrit un peu la porte, avec précaution, jeta un regard et referma brusquement la porte sur nous. Après bien des explications et des prières par la fente de la porte, il nous fut permis d'entrer, mais la femme avait deux compagnons avec elle. Il semble que notre apparence avait terriblement effrayé la femme qui nous prenait pour des vagabonds, des voleurs et même des assassins. En constatant que nous étions d'inoffensifs et pacifiques voyageurs, ils nous traitèrent avec beaucoup d'hospitalité et consentirent à nous abriter jusqu'à la fin de l'orage.

À suivre

Nature

Plaidoyer pour le lierre

Le lierre est souvent considéré comme une plante nuisible, envahissante, qui étouffe les arbres. Au contraire, il présente de nombreuses qualités : c'est un allié des arbres, il ne tue pas l'arbre, mais le protège. Il fait office de réservoir de nourriture et de refuge indispensable pour de nombreux insectes, oiseaux et autres petits animaux.

Le lierre constitue un complément à l'arbre car leurs cycles sont inversés. Très résistant au froid et à la déshydratation, il est actif (pollen- fruits) à l'automne et en hiver pendant la phase de repos de l'arbre support. Il utilise donc les ressources d'eau et de lumière que n'exploite plus l'arbre. En juin, alors que les arbres sont en pleine phase de croissance, le lierre entre en repos et perd des feuilles dont la décomposition rapide au pied de son support libère des éléments minéraux assimilables par celui-ci.

Autres services du lierre à son arbre support : il abrite de nombreuses araignées qui débarrassent l'arbre d'insectes nocifs. Il protège l'arbre d'un soleil trop intense ou des coups de froid, des animaux qui endommageraient le tronc. Il absorbe l'humidité du sol autour du tronc et peut avoir ainsi une action inhibitrice sur les champignons, bactéries ou parasites pouvant s'attaquer à l'arbre.

Le lierre est la dernière espèce ligneuse indigène à fleurir (mi-septembre/début novembre). C'est donc une source de pollen et de nectar indispensable avant l'hiver pour de nombreux insectes (mouches, syrphes, abeilles domestiques, guêpes communes, papillons, bourdons, l'abeille du lierre, espèce solitaire inféodée à la plante d'après une étude anglaise de 2013).

Les baies quant à elles, apparaissent de novembre à juin de l'année suivant la floraison. À leur maturité, à la fin de l'hiver surtout en période de grand froid, elles constituent une nourriture bienvenue pour de nombreux oiseaux : merle, grive, accenteur mouchet, verdier, pinson, tourterelle turque, étourneau, pigeon ramier. De nombreux oiseaux profitent de la densité du feuillage du lierre pour y nidifier : troglodyte mignon, merle, mésange à longue queue, rouge-gorge. Son rôle de refuge et de garde-manger est aussi apprécié par la martre et la fouine qui s'y mettent à l'affût.

L'écureuil, le muscardin, le lérot, parfois la chauve-souris y trouvent insectes divers et escargots. Le lierre est donc un véritable biotope qui peut, au jardin, devenir une arme de choix pour protéger la diversité.

Petite description botanique



Le lierre est une liane qui peut être rampante ou grimpante et présente plusieurs formes de feuilles sur un même spécimen. Les rameaux stériles, dépourvus de fleurs, portent des feuilles en position supérieure qui sont plutôt ovales et pointues à leur extrémité.

Les feuilles se renouvellent à peu près tous les six ans. Les fleurs sont mellifères, en ombelles disposées en grappes terminales. Les baies sont vertes puis rouges et enfin noir bleuté à maturité. S'il ne trouve aucun support sur lequel s'élever, le lierre rampant ne fleurit pas. Les rameaux grimpants sont équipés de crampons/ventouses pour s'accrocher au support.

Ce ne sont pas des racines ; celles-ci s'enfoncent dans le sol à la base de la plante.

D'après Natagora et Éditions Atlas

Balade du printemps

Quand :

le **dimanche 7 mai 2023** à 14 h.

Lieu : Ramelot.

Rendez-vous : à 14 h, place Ovide Musin à Nandrin, en face de la pharmacie "Lion".

Longueur : environ 6,5 km.

Public cible : ouvert à tous.

PS : en cas de fortes pluies, la balade sera reportée à une date ultérieure



Manifestations du Comité Culturel de Nandrin

dimanche 23 avril à Villers-le-Temple

À l'occasion des manifestations organisées à Villers-le-Temple, sous le patronage de Madame Gaétane Desmidt, échevine et président du Comité Culturel de Nandrin, le PPNa tiendra un stand où les visiteurs pourront prendre connaissance non seulement de l'existence de notre association, mais, surtout, ils pourront se procurer nos différentes publications : bulletins trimestriels, une carte de promenade, le travail dédié aux portes et portails remarquables, et les livres consacrés au "Petit Patrimoine religieux de Nandrin", "Le Vicinal à Nandrin" et "La Grande Guerre à Nandrin et dans le Condroz".

Des membres du Conseil d'administration seront présents dès 10 h 00 du matin. ■

La fontaine Pirkenne

La fontaine Pirkenne, située dans les bois de Villers, non loin du lieu-dit "Bourgogne" desservait, dans le passé, les habitants du lieu en eau potable. Elle était en piteux état. Par l'intermédiaire efficace de notre ami Etienne Gérard, le PPNa a pris contact avec le garde-forestier Monsieur Lehane qui s'est chargé de faire réaménager le site tel qu'il apparaît sur la photo de couverture de ce bulletin. Qu'il en soit vivement remercié.



Ils souffrent aussi !

De plus en plus, l'homme prend conscience de la souffrance qu'il fait subir aux autres êtres vivants. C'est pourquoi l'animal bénéficie, enfin, d'une protection légale, notamment en Belgique, où de nombreux arrêtés ministériels relatifs au bien-être animal ont été promulgués au cours des deux années passées.

Des sanctions très strictes punissent la maltraitance et de plus en plus d'associations de protection animale voient le jour, à côté de la célèbre et efficace Gaïa. On pense évidemment à l'abattage des ovins après étourdissement, mais les nouvelles lois visent aussi les propriétaires irrespectueux du bien-être de leur animal de compagnie.

Mais alors que chez nous, cette attention louable se porte surtout sur les mammifères et les oiseaux, d'autres pays ont pris conscience que d'autres êtres vivants éprouvent aussi des sensations, comme la douleur, voire des sentiments.

Ainsi, depuis l'an passé, le droit britannique reconnaît que les calamars et les pieuvres, mais aussi les homards, les crevettes et les crabes sont des êtres capables de ressentir la douleur. En Suisse, déjà depuis 2018, les homards ne peuvent être cuits vifs. Soutenu par l'Union européenne, le philosophe Jonathan Birch dirige un programme de recherche interdisciplinaire qui étudie les sensations des créatures vivantes. Ces travaux concernent des créatures considérées comme inférieures : crabes, pieuvres, papillons, abeilles, bourdons...

Des scientifiques ont découvert que l'abeille dispose d'une certaine intelligence et ils posent la question troublante suivante : "Pourquoi dès lors devrait-on leur refuser la capacité de ressentir des sensations ?". "Que ressent, disent-ils, une mouche lorsqu'elle gigote dans les mailles de la toile d'araignée ? Et l'abeille qui s'arrache le dard du corps lorsqu'elle pique ? Et le homard lorsqu'on le précipite dans l'eau bouillante ?".

De là à ce que ces créatures soient protégées contre la souffrance par une loi, il y a encore un long, très long chemin à parcourir.

D'après un article paru dans le magazine "Der Spiegel" du 07 janvier 2023

Vie de l'Association

Balade d'hiver à Somal

C'est par une très belle journée ensoleillée, quelque peu rafraîchie par un léger vent du nord-est, qu'une dizaine de fidèles du PPNa se sont retrouvés - avec plaisir - ce dimanche 26 février. Sollicité par le CA, notre ami Gérard Étienne avait accepté de nous guider, à nouveau, dans la région de la vallée de la Somme. En fait, dans l'entité de Somme-Leuze.

Ce fut une belle découverte pour ceux qui n'avaient pu profiter de la balade de l'été passé. Des hauteurs de Failon, on jouit d'un panorama exceptionnel. Le départ de l'itinéraire fut la jolie église de Somal, datant de 1656, située non loin du très beau château restauré par la famille hollandaise bien connue dans la région. C'est un autre membre de cette famille qui a restauré le château de Petits-Avins.

C'est devant le château, qui surplombe un grand étang où se prélassent des grenaches, que s'est joint à notre groupe un seizième marcheur, tout de suite identifié par notre amie Marie-Louise Gérard comme un membre identique de la petite tribu qu'affectionnait particulièrement feu la reine Elizabeth II d'Angleterre. Ce brave Welsh corgi accompagna le groupe de marcheurs tout au long de la balade, n'hésitant même pas à mettre les pattes dans la Somme, malgré sa petite taille. D'aucuns ne purent s'empêcher de s'inquiéter pour ce petit compagnon, mais cette inquiétude se révéla injustifiée, car ce courageux marcheur quitta le groupe et emprunta un chemin différent qu'il connaissait manifestement très bien. Au grand soulagement de chacun.

Un grand merci à notre ami Gérard Étienne pour cette splendide balade et merci aussi à notre ami Étienne Gérard qui, comme

d'habitude, a immortalisé le groupe en se sacrifiant puisqu'il est toujours notre photographe attitré.



Photo d'Etienne Gérard